



Date de création : 24/09/2018	Auteur : MD/EC	Documents associés :
Participants : E. BARANES, T. BLAYAC, G. CHEIKBOSSIAN, P. MAHENC, B. MAGDALOU, S. MICHEL, F. MIRABEL, B. MULKAY, F. RICCI, M. DAVIN, E. LAVAINÉ, P. LECTARD, R. MESTRE, M. REYMOND, F. SEYTE, L. HUILLET, N. LOPEZ, M. BENNANI, S. JABBARI, C. ASSAF, C. ANDRE.	Représentés : J-C POUDOU, J. ROUANET, M. SALA, R. PLANTON, M. LEVITA, MME NEGRET, A. NGUYEN HUU.	Membres de droit et invités : M. LAGARDE (Vice Doyen) M. MAGLIARI (Responsable Administratif) Mme COLOMBIER (Direction - Assistante de direction) Mme DUTILH (Direction - Gestionnaire)

28 présents ou représentés sur 39 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 13h30.

FORMATION PLENIERE

- I Désignation d'un secrétaire de séance
- II Informations générales
- III Appel à questions diverses
- IV Approbation du PV du 10 juillet 2018
- V Règlements d'examens 2018-2019
- VI MCC 2018-2019 : modification
- VII Démarche Qualité
- VIII Commissions pédagogiques – Contrat accréditation
- IX Campagne d'emplois Enseignants-Chercheurs 2019

FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS

EMERITAT – 1^{ère} demande

Formation plénière

1. Désignation d'un secrétaire de séance

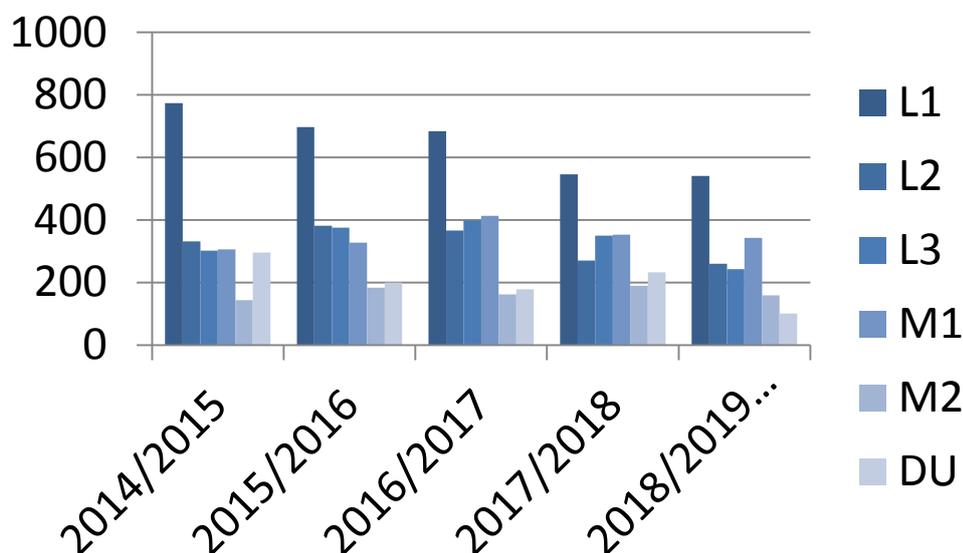
Mme Huillet et Mme Lopez, personnels administratifs, sont nommées secrétaires de séance.

2. Informations générales

- Point sur les inscriptions

M. Mirabel remercie Mme Huschelrath, les vacataires et le personnel de la scolarité pour leur investissement lors de cette campagne des inscriptions. Mme Huschelrath présente les chiffres des inscriptions à la date du 21/09/2018 (1763 inscrits à cette date)

Evolution des inscriptions depuis 2014



A ce jour, les capacités d'accueil ne sont pas atteintes en Master 1, mais nous devrions arriver à 360-370 M1 d'ici le 28/09 (fin des inscriptions).

Elle note une forte baisse des dossiers Etudes en France grâce à la visibilité dans l'application des prérequis (5135 à 1450 dossiers).

Les chiffres eCandidat sont stables. Il s'agit essentiellement des dossiers de Master (2402 dossiers reçus et traités).

Les inscriptions sont fluides grâce notamment aux prises de RDV. 86% d'étudiants prennent RDV sur smart agenda.

En ce qui concerne les inscriptions en L1, les chiffres sont les suivants :

- 353 primo entrants / 133 redoublants / 37 réorientation UM
 - 290 - Néo-bacheliers par Parcoursup
 - 37 - Réorientations UM par Parcoursup
 - 29 - Etudes en France / eCandidat / Autorisations exceptionnelles
 - 34 DU non francophone

Sandrine Michel intervient au sujet de la capacité d'accueil à 300 étudiants en L1.

M. Mirabel rappelle que la capacité d'accueil est déposée au le Rectorat. Il informe que cette année, ce nombre a été augmenté à 345 étudiants car il permet d'obtenir un bonus de 1500€/étudiant supplémentaire au-delà de 300.

Philippe Mahenc remarque qu'il y a un grand taux d'absentéisme en cours.

- **Point Parcours Sup**

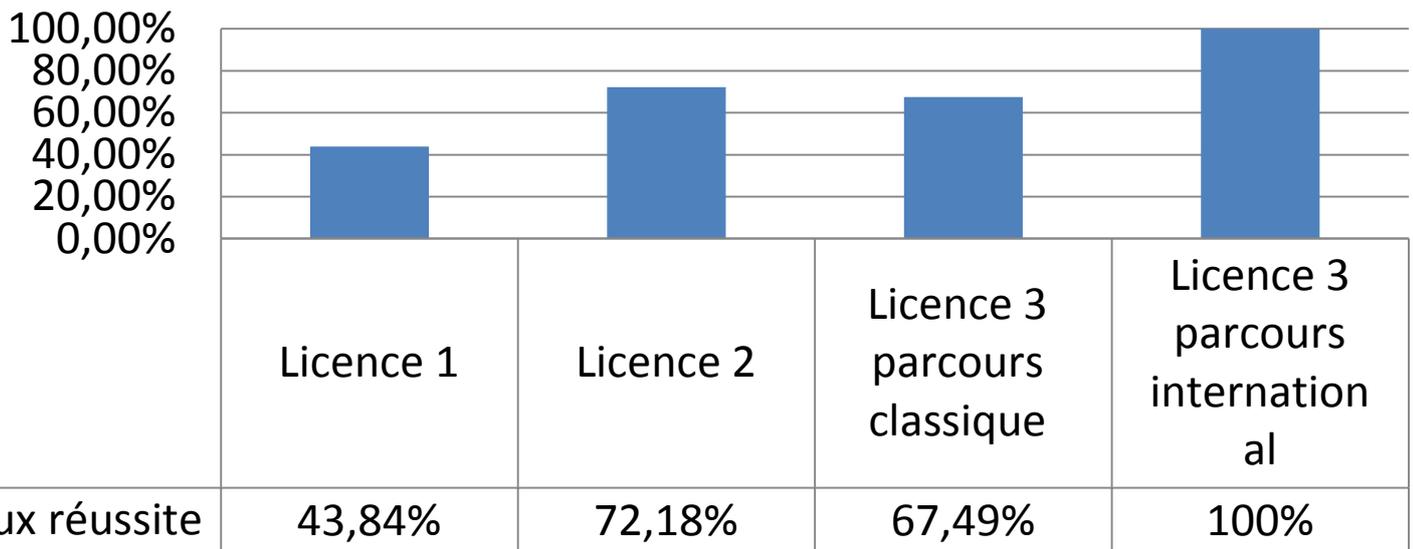
345 places proposées en Économie
 2806 candidats en phase principale
 90 candidats en phase complémentaire (début septembre)
 1403 ont refusé la proposition
 1061 ont accepté un autre choix avant la proposition
 342 ont accepté / 327 inscrits au 21 septembre

- **Point sur les taux de réussite**

M. Magliari présente les taux de réussite des étudiants 2017/2018. Le taux de L1 est meilleur que les années précédentes. Il est à noter qu'il y avait moins d'étudiants par série de TD et que les notes de mathématiques sont meilleures. Le parcours international atteint 100% de réussite en L3. Le travail en petits groupes ainsi que l'auto-sélection sont des facteurs de réussite.

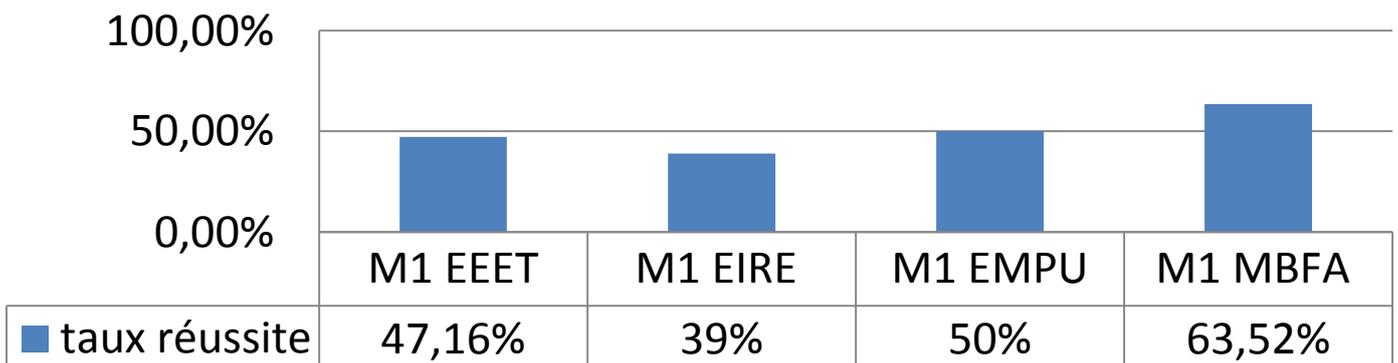
Taux réussite Licence 2017/2018

calcul après 2 sessions - présents aux examens



Taux réussite M1 – 2017/2018

calcul après 2 sessions - présents aux examens



Les taux de réussite de M2 2017-2018 ne sont pas encore disponibles. Toutes les délibérations ne sont pas encore terminées. Les taux varient entre 80 et 90%.

- **Rappel journée des Anciens**

M. Mirabel rappelle que la journée des Anciens, saison 2, se déroulera le jeudi 11 octobre 2018. Actuellement 260 lycéens sont inscrits. M. Mirabel souhaite que les enseignants puissent ; un mail va être envoyé à tous les enseignants pour leur demander s'ils peuvent libérer les étudiants afin qu'ils puissent participer aux cafés experts. Les étudiants du Gide sont mobilisés ainsi que 20 étudiants ambassadeurs volontaires.

M. André insiste sur le fait que cet événement est à pérenniser. Une mobilisation est en train de se créer autour de cet événement.

M. Mirabel souhaite que les responsables de M2 motivent leurs étudiants à participer aux cafés experts afin de constituer un réseau professionnel autour des formations de Master.

M. Ricci suggère, pour les majors de promotion, une remise de livres dans le domaine de l'économie comme cela se fait dans d'autres universités.

M. Mirabel trouve l'idée intéressante et lui demande de proposer des livres en lien avec le niveau des étudiants pour l'année prochaine.

A l'avenir, M. Mirabel envisage de faire une cérémonie de remise de diplômes pour les M2.

M. Mirabel ajoute que des anciens enseignants ont été contactés pour participer à cette journée.

- **Point sur l'arrêté du 30/072018 relatif au diplôme national de LICENCE**

M. Lagarde présente l'arrêté.

Le nouvel arrêté licence sera effectif à la rentrée de septembre 2019, mais l'Université de Montpellier a demandé une dérogation afin de caler sa mise en place avec la nouvelle offre de formation en septembre 2020.

L'arrêté licence met l'accent sur la liaison lycée université, la signature pour chaque étudiant d'un contrat pédagogique et une personnalisation des parcours de formation.

Un référentiel des compétences sera défini par le ministère.

L'étudiant devra toujours obtenir 180 ECTS pour l'obtention de son diplôme mais le rythme pourra être allongé ou raccourci (2 ans ou 4 ans). La semestrialisation et les UE sont toujours d'actualité. Les MCC devront privilégier les contrôles continus qui doivent représenter plus de 50% des notes et proposer une seconde chance. Chaque établissement arrêtera les règles de compensation.

Des difficultés sont soulevées par les membres du conseil :

- la mise en place des emplois du temps
- le principe d'égalité des étudiants,
- l'acquisition ou non des compétences
- les dégradations des conditions de travail des étudiants et des enseignants.

Mme Michel trouve qu'il s'agit pédagogiquement d'une très bonne idée. Cependant il risque de ne pas y avoir de moyens supplémentaires accordés, les conditions de travail des enseignants-chercheurs vont de fait être dégradées.

- **Point salle de visioconférence**

La salle du conseil sera équipée d'un système de visioconférence opérationnel à partir de novembre 2018.

Cela permettra d'accueillir des soutenances de thèse, des comités de sélection dans de meilleures conditions que dans la précédente salle de visioconférence.

- **Point salle de marché**

La salle de marché bénéficie d'un financement de 69 500€ suite à l'appel à projet TAKE OFF-MUSE. Un ancien étudiant, Daniel Mehlem, travaillant avec la Saxo Banque, propose une solution beaucoup moins onéreuse que la licence Bloomberg.

Cependant une réflexion est en cours pour obtenir une licence Bloomberg afin de pouvoir obtenir la certification.

Les travaux et le déblocage des crédits sont en attente.

3. Appel à questions diverses

Pas de question diverse.

4. Approbation du PV du 10 juillet 2018

Aucune remarque particulièrement n'étant faite, le PV est soumis à l'approbation du Conseil.

(Avis favorable, 1 Abst, 4 ne prennent pas part au vote)

5. Règlement des études 2018-2019

Ce règlement des examens s'appelle dorénavant « Règlement des études » et doit être revu à la demande de la DFE.

M. Mirabel informe que le règlement licence risque d'évoluer suite au nouvel arrêté licence.

M. Mulkay note des redondances sur un document qui est opposable juridiquement.

M. Mirabel est d'accord sur le fait qu'il y a des redondances mais elles ne sont pas contradictoires.

M. Ricci s'interroge sur le fait qu'il n'est pas mentionné dans le règlement des études qu'il est interdit de faire passer un oral dans un bureau fermé.

Mme Michel indique que puisqu'un oral est public, cela inclut la remarque de M. Ricci.

Modification proposée à l'article 3.7 « ceci s'ajoute à la moyenne de l'année »

En prenant en compte la modification proposée, le règlement est soumis au vote et adopté.

(Avis favorable, 1 ne prend pas part au vote)

6. MCC 2018-2019

Modification suite à la demande faite par M. Duchêne, MCF nouvellement affecté à l'UFR.

M. Duchêne souhaite remplacer son examen écrit par un examen oral pour le cours de M1 macroéconomie financière.

(Avis favorable)

7. Démarche Qualité

M. Mirabel rappelle que l'UFR est entré depuis un an dans la démarche qualité afin d'obtenir la certification ISO 9001.

Trois groupes de travail ont démarré :

- La logistique / sécurité
- Les chargés de TD
- Harmonisation scolarité / relations internationales

M. Magliari présente un point d'étape et la méthode de travail. Il précise que la Faculté est accompagnée par le service qualité de la direction du pilotage. La démarche qualité fait partie d'un des axes du contrat quinquennal de l'université.

L'audit de certification est prévu en mars 2020.

M. Blayac fait part de sa satisfaction de voir l'université utiliser « le meilleur du privé ». Il espère que cette démarche qualité pourra par exemple résoudre le problème d'utilisation de la licence SAS au moment de son renouvellement à la rentrée des vacances de la Toussaint.

	ECO_DIR_PV_20180924.docx	5/7
--	--------------------------	-----

M. Magdalou suggère que les chargés de TD évaluent les chargés de cours.
 Mme Lectard demande si l'évaluation des chargés de TD sera publique. M. Mirabel informe que les résultats ne peuvent être communiqués qu'aux intéressés.

8. Commissions pédagogiques

Le nouveau contrat d'accréditation débutera en septembre 2020. M. Mirabel propose de commencer à réfléchir à la nouvelle offre de formation de la Faculté.

Afin de pouvoir consulter l'ensemble de la communauté, M. Mirabel propose de mettre en place une commission pédagogique pour la licence et pour le master.

Licence : pilote : M. Lagarde

- Les 3 responsables de licence
- Pauline Lectard (pour son implication dans le PPE)
- Alain Marciano pour le parcours international

Masters : pilote : Mme Rey Valette

- M. Mulkay
- Les responsables de 4 masters

M. Mirabel mentionne la proposition faite par M. Nguyen Huu qui propose de mener une enquête auprès des étudiants et des enseignants afin d'obtenir une vision plus globale de la communauté universitaire.

M. Mirabel est tout à fait favorable à cette proposition. Il demandera à M. Nguyen Huu de réfléchir à un questionnaire en lien avec les pilotes des commissions licence et master.

M. Mahenc suggère de récupérer les informations issues des conseils de perfectionnement.

Mme Huillet propose d'impliquer le réseau des anciens à cette réflexion.

(Avis favorable)

9. Campagne d'emploi EC 2019

Composante	Département Scientifique	Nature et N° d'emploi	Section CNU ou discipline	Origine
UFR ÉCONOMIE	ÉCONOMIE	PR 0014	05	Retraite BISMUT
	ÉCONOMIE	MCF 0116	05	Mutation ROSAZ
	ÉCONOMIE	PR 0061	05	ex ABEN
	ÉCONOMIE	MCF 0111	05	Promotion MARCIANO

M. Magdalou se demande s'il ne vaut pas mieux attendre avant d'ouvrir des postes et d'adapter les postes vacants à la prochaine offre de formation.

M. Mirabel préfère les proposer à la campagne d'emploi 2019. En effet, sur quelle base le choix des postes mis au concours va se faire ? Par ailleurs, dans une période budgétaire tendue, M. Mirabel préfère que les postes soient mis au concours cette année pour ne pas risquer à l'avenir un gel des postes.

M. Mirabel propose que les 4 postes soient proposés à la campagne d'emploi 2019

(Avis favorable, 1 abst)

M. Mirabel propose que les 4 postes soient proposés avec un profil enseignement «économie générale ».

(Avis favorable, 1 abst)

	ECO_DIR_PV_20180924.docx	6/7
--	--------------------------	-----

Formation restreinte

EMERITAT

Première demande faite pour M. Claude Bismut

M. Mirabel soutient sa demande afin de ne pas mettre en difficulté les doctorants qu'il encadre.

(Avis favorable, 2 abst)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h40.